

UNE DEMANDE DE RECONSTRUCTION DE L'ÉCOLE TÉTREAULT DE LA MOTTE SERA PROCHAINEMENT DÉPOSÉE AU MINISTÈRE

Amos, 24 septembre 2019 – Le conseil des commissaires annonce le dépôt d'une demande de reconstruction de l'école Tétreault de La Motte au ministère de l'Éducation. Notons que depuis le printemps, une nouvelle mesure du ministère permet le remplacement d'un bâtiment. Cette école construite en locaux modulaires demeure fonctionnelle à court et moyen terme, mais exige des travaux majeurs remettant en question des investissements importants à l'approche de la fin de son cycle de vie, d'où la demande de reconstruction.

TRAVAUX À RÉALISER ET OPPORTUNITÉ OFFERTE PAR LA NOUVELLE MESURE

Cette décision a été prise à la lumière d'un rapport sur l'état du bâtiment, réalisé à l'hiver 2018, identifiant des travaux majeurs de plus d'un million de dollars. En effet, des réfections doivent être effectuées sur la structure du bâtiment, la fenestration, les finis intérieurs et extérieurs et des travaux électriques doivent également être réalisés. L'école demeure fonctionnelle, mais la réalisation de ces travaux sera requise à court ou moyen terme. Au printemps 2019, la création de la nouvelle sous-mesure « Remplacement d'un bâtiment » du ministère a donc été accueillie avec joie à l'Harricana. Cette sous-mesure permet de remplacer un bâtiment dont l'indice de vétusté est jugé trop grand pour réaliser des travaux avec la mesure de maintien des bâtiments. Ainsi, la préparation du dossier a été enclenchée et la demande sera déposée pour le 1^{er} novembre prochain.

L'ÉCOLE, LE CŒUR D'UN VILLAGE

La présidente, madame Annie Quenneville, rappelle l'importance du maintien des services de proximité dans les milieux ruraux : « *Cette demande de reconstruction s'inscrit dans l'esprit de notre plan quinquennal d'organisation scolaire lequel vise le maintien des services offerts dans nos 13 écoles rurales primaires. Depuis plusieurs années, nous travaillons avec les municipalités pour assurer des services de proximité. De plus, nous avons développé une formule de partage de clientèle entre les municipalités favorisant le maintien des écoles rurales. Le bâtiment de l'école Tétreault de La Motte est une solution temporaire qui perdure depuis près de 50 ans. Nous avons enfin l'opportunité de pouvoir remédier à cette situation.* »

HISTORIQUE DU BÂTIMENT

Rappelons que l'école Tétreault de La Motte a été détruite par les flammes dans les années 1970. Des locaux modulaires ont été aménagés à l'époque. En 2007, des travaux de mise à niveau d'une valeur de 700 000 \$ ont été réalisés, soit la réfection de la toiture, une partie des finis intérieurs, le rehaussement du gymnase et le drainage.

- 30 -

Johanne Godbout
Secrétaire générale
819 732-6561 poste 2268